

## IDENTIFICATION

112

**Identifiant**

7932-95-9110

**Adresse**

1, avenue de Killarney Gardens

**Dénomination**

Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

**Construction**

- Date ou période de construction : vers 1910
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

**Présentation sommaire**

La résidence sise au 1, avenue de Killarney Gardens aurait été bâtie vers 1910 et figure sur un plan d'assurance-incendie réalisé en 1923. Il s'agit d'une maison cubique qui se reconnaît à son volume dépouillé ainsi qu'à la forme de sa toiture. Ce type d'habitation est largement diffusé par les catalogues étasuniens de plans. La demeure se compose d'un corps de logis de plan carré à deux étages, d'une toiture en pavillon, d'une véranda disposée en façade, d'une galerie érigée sur la façade latérale gauche, d'une lucarne à croupe, d'une souche de cheminée en pierre disposée au faîte du toit ainsi que d'un volume annexe.

**Principales modifications**

- Plusieurs fenêtres à guillotine à châssis de bois ont été remplacées par des fenêtres similaires en aluminium.

## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Maison cubique

### Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales. Présence d'arbres matures.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

### Architecture

- La demeure est caractéristique de la maison cubique par sa volumétrie, son toit en pavillon percé d'une lucarne à croupe ainsi que par la véranda et la galerie couverte qui ornent ses façades.

### État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un bon exemple de maison cubique dont l'arrondissement de Pointe-Claire compte plusieurs spécimens similaires érigés dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
- Authenticité : La résidence a conservé ses caractéristiques distinctives.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La maison contribue à définir l'image distinctive des premiers développements suburbains de Pointe-Claire.

**Recommandations de mise en valeur**

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- Le lambris de bardeaux de cèdre;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- La porte à panneaux surmontée d'une imposte vitrée;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les planches cornières.

À corriger :

- Remplacer le bardeau d'asphalte de la toiture par de la tôle traditionnelle ou du bardeau de cèdre;
- Lors du prochain remplacement de fenêtres, favoriser des fenêtres traditionnelles en bois de même modèle, soit des fenêtres à guillotine.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

**Documents consultés**

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004